

VEUILLEZ CONSULTER ATTENTIVEMENT LE TABLEAU CI-DESSOUS AVANT DE RÉSERVER VOTRE CROISIÈRE

Veillez noter que les informations fournies sont susceptibles d'être modifiées par les autorités officielles sans préavis. Il est de la responsabilité de chaque hôte de vérifier les exigences et les restrictions avant de réserver la croisière et avant le départ de la croisière.

ITINÉRAIRE	PROGRAMME DE DISPENSE ESTA	PROGRAMME DE RENONCIATION NON ESTA
<p>HIVER 2024/25</p> <p>ÉTATS-UNIS, BAHAMAS, ÉTATS-UNIS</p> <p>ÉTATS-UNIS, JAMAÏQUE, ARUBA, CURAÇAO, PANAMA, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, BAHAMAS, ÉTATS-UNIS</p> <p>ÉTATS-UNIS, BAHAMAS, HONDURAS, BELIZE, MEXIQUE, ÉTATS-UNIS</p> <p>ÉTATS-UNIS, ST KITTS ET NEVIS, ST MARTEEN, ANTIGUA E</p>	<p>INFORMATION APPLICABLE UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE</p> <p>PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS + ESTA (lié au numéro de passeport) ou un visa américain (à double ou multiple entrée) si nécessaire au lieu de l'ESTA.</p> <p>https://esta.cbp.dhs.gov/esta</p> <p>Selon les services d'immigration américains, tous les passagers éligibles à l'ESTA qui se sont rendus à Cuba à partir du 12 janvier 2021 ne peuvent pas se rendre aux États-Unis avec l'ESTA et doivent demander un VISA américain auprès d'une ambassade ou d'un consulat. Cette restriction de voyage s'applique également à tous ceux qui ont la double nationalité d'un pays VWP et de Cuba au moment où ils font leur demande d'ESTA.</p> <p>UN CONTROLE STRICT SERA EFFECTUE A L'ARRIVÉE AUX ÉTATS-UNIS Les passagers ayant visité l'île avant le 12 janvier 2021 ne sont pas concernés par cette mesure.</p> <p>Pour tous les autres ports de croisière : Aucun autre visa requis. Le permis de séjour en cours de renouvellement n'est pas considéré comme valide.</p> <p>PAYS SOUMIS À L'ESTA : Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Brunei, Chili, Corée du Sud*, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie*, Finlande, France, Grèce*, Hongrie*, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie*, Liechtenstein, Lituanie*, Luxembourg, Malte*, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque*, Saint-Marin, Singapour, Slovaquie, Slovénie*, Suède, Suisse, Taiwan**, Royaume-Uni.</p> <p>*Il faut avoir un passeport électronique. **Il faut être en possession d'un passeport électronique, et d'un numéro d'identification national.</p> <p>A NOTER : Depuis le 1er août 2023, la période de validité de l'ESTA pour les détenteurs d'un passeport hongrois est réduite à un an et à une seule utilisation.</p> <p>MISE À JOUR IMPORTANTE : Conformément aux dernières directives des autorités américaines, les détenteurs de passeports hongrois devront jusqu'à nouvel ordre présenter la demande d'un nouvel ESTA à l'embarquement du navire. Au cas où l'ESTA ne serait pas délivré pour quelque raison que ce soit, les passagers devront signer une interruption de voyage afin d'être débarqués avant le retour aux États-Unis, faute de quoi ils pourraient se voir refuser l'embarquement. Les clients titulaires d'un visa B1/B2 pour les États-Unis ne seront pas concernés par cette restriction.</p>	<p>INFORMATION APPLICABLE UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE</p> <p>- PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 ou 6 MOIS + VISA POUR LES ÉTATS-UNIS (selon les exigences américaines, entrées double ou multiples).</p> <p>Pour tous les autres ports de croisière : Aucun autre visa requis.</p> <p>Les citoyens des pays énumérés ci-dessous sont exemptés de la règle des 6 mois et peuvent avoir un passeport avec une VALIDITÉ DE 3 MOIS :</p> <p>Afrique du Sud, Angola, Antigua-et-Barbuda, Antilles, Arabie Saoudite, Argentine, Arménie, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bermudes, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunei, Bulgarie, Birmanie, Canada, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Dominique, République dominicaine, Égypte, Éthiopie, Fidji, Gabon, Géorgie, Grenade, Guatemala, Guinée, Guyane, Haïti, Hong Kong, Inde, Indonésie, Israël, Jamaïque, Kosovo, Le Salvador, Liban, Libye, Macao, Macédoine, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mauritanie, Maurice, Mexique, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Népal, Nicaragua, Nigeria, Pakistan, Palau, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, Roumanie, Russie, Serbie, Seychelles, Sri Lanka, St. Kitts & Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Émirats arabes unis, Uruguay, Ouzbékistan, Vatican (Saint-Siège), Venezuela, Zimbabwe.</p> <p>A NOTER : Depuis le 1er août 2023, la période de validité de l'ESTA pour les détenteurs d'un passeport hongrois est réduite à un an et à une seule utilisation.</p> <p>MISE À JOUR IMPORTANTE : Conformément aux dernières directives des autorités américaines, les détenteurs de passeports hongrois devront jusqu'à nouvel ordre présenter la demande d'un nouvel ESTA à l'embarquement du navire. Au cas où l'ESTA ne serait pas délivré pour quelque raison que ce soit, les passagers devront signer une interruption de voyage afin d'être débarqués avant le retour aux États-Unis, faute de quoi ils pourraient se voir refuser l'embarquement. Les clients titulaires d'un visa B1/B2 pour les États-Unis ne seront pas concernés par cette restriction.</p> <p>Le département de la sécurité intérieure (Department of Homeland Security, Customs and Border Protection) gère le programme ESTA. Nous vous invitons donc à consulter</p>

<p>BARBUDA, ÎLES VIERGES BRITANNIQUES, BAHAMAS, ÉTATS- UNIS</p> <p>ÉTATS-UNIS, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, BAHAMAS, ÉTATS- UNIS</p>	<p>Le département de la sécurité intérieure (Department of Homeland Security, Customs and Border Protection) gère le programme ESTA. Nous vous invitons donc à consulter le site Internet du CBP pour obtenir de plus amples informations sur l'ESTA et sur les voyages antérieurs effectués pour le compte d'États soutenant le terrorisme. https://esta.cbp.dhs.gov/</p> <p>Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, celui-ci doit demander un visa B1/B2. De même, les demandeurs qui ont voyagé dans des États soutenant le terrorisme et qui ne sont donc pas éligibles à l'ESTA doivent demander un visa B1/B2.</p> <p>Veillez noter que les délais d'attente pour le traitement des demandes B1/B2 sont longs : Les demandeurs B1/B2 sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de leur voyage.</p>	<p>le site Internet du CBP pour obtenir de plus amples informations sur l'ESTA et sur les voyages antérieurs effectués pour le compte d'États soutenant le terrorisme. https://esta.cbp.dhs.gov/</p> <p>Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, celui-ci doit demander un visa B1/B2. De même, les demandeurs qui ont voyagé dans des États soutenant le terrorisme et qui ne sont donc pas éligibles à l'ESTA doivent demander un visa B1/B2.</p> <p>Veillez noter que les délais d'attente pour le traitement des demandes B1/B2 sont longs : Les demandeurs B1/B2 sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de leur voyage.</p>
---	---	---

ITINÉRAIRE	PROGRAMME DE DISPENSE ESTA	PROGRAMME DE RENONCIATION <u>NON</u> ESTA
<p>HIVER 2024/25</p> <p>ÉTATS-UNIS, BAHAMAS, ÉTATS-UNIS</p> <p>ÉTATS-UNIS, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, PUERTO RICO, ÎLES VIERGES BRITANNIQUES, SAINT-MARTIN, ANTIGUA-ET- BARBUDA, ÉTATS-UNIS</p> <p>ÉTATS-UNIS, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, PUERTO RICO, ÎLES VIERGES BRITANNIQUES, SAINT-MARTIN, ÉTATS-UNIS</p>	<p>INFORMATION APPLICABLE UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE</p> <p>PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS + ESTA (lié au numéro de passeport) ou un visa américain (à double ou multiple entrée) si nécessaire au lieu de l'ESTA. https://esta.cbp.dhs.gov/esta</p> <p>Selon les services d'immigration américains, tous les passagers éligibles à l'ESTA qui se sont rendus à Cuba à partir du 12 janvier 2021 ne peuvent pas se rendre aux États-Unis avec l'ESTA et doivent demander un VISA américain auprès d'une ambassade ou d'un consulat. Cette restriction de voyage s'applique également à tous ceux qui ont la double nationalité d'un pays VWP et de Cuba au moment où ils font leur demande d'ESTA.</p> <p>UN CONTROLE STRICT SERA EFFECTUE A L'ARRIVÉE AUX ÉTATS-UNIS Les passagers ayant visité l'île avant le 12 janvier 2021 ne sont pas concernés par cette mesure.</p> <p>Pour tous les autres ports de croisière : Aucun autre visa requis. Le permis de séjour en cours de renouvellement n'est pas considéré comme valide.</p> <p>PAYS SOUMIS À L'ESTA : Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Brunei, Chili, Corée du Sud*, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie*, Finlande, France, Grèce*, Hongrie*, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie*, Liechtenstein, Lituanie*, Luxembourg, Malte*, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque*, Saint-Marin, Singapour, Slovaquie, Slovénie*, Suède, Suisse, Taiwan**, Royaume-Uni.</p> <p>*Il faut avoir un passeport électronique. **Il faut être en possession d'un passeport électronique, et d'un numéro d'identification national.</p> <p>A NOTER : Depuis le 1er août 2023, la période de validité de l'ESTA pour les détenteurs d'un passeport hongrois est réduite à un an et à une seule utilisation.</p> <p>MISE À JOUR IMPORTANTE : Conformément aux dernières directives des autorités américaines, les détenteurs de passeports hongrois devront jusqu'à nouvel ordre présenter la demande d'un nouvel ESTA à l'embarquement du navire. Au cas où l'ESTA ne serait pas délivré pour quelque raison que ce soit, les passagers devront signer une interruption de voyage afin d'être débarqués avant le retour aux États-Unis, faute de quoi ils pourraient se voir refuser l'embarquement. Les clients titulaires d'un visa B1/B2 pour les États-Unis ne seront pas concernés par cette restriction.</p> <p>Le département de la sécurité intérieure (Department of Homeland Security, Customs and Border Protection) gère le programme ESTA. Nous vous invitons donc à consulter le site Internet du CBP pour obtenir de plus amples informations sur l'ESTA et sur les voyages antérieurs effectués pour le compte d'États soutenant le terrorisme. https://esta.cbp.dhs.gov/</p> <p>Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, celui-ci doit demander un visa B1/B2. De même, les demandeurs qui ont voyagé dans des États soutenant le terrorisme et qui ne sont donc pas éligibles à l'ESTA doivent demander un visa B1/B2.</p> <p>Veuillez noter que les délais d'attente pour le traitement des demandes B1/B2 sont longs : Les demandeurs B1/B2 sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de leur voyage.</p>	<p>INFORMATION APPLICABLE UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE</p> <p>- PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 ou 6 MOIS + VISA POUR LES ÉTATS-UNIS (selon les exigences américaines, entrées double ou multiples).</p> <p>Pour tous les autres ports de croisière : Aucun autre visa requis.</p> <p>Les citoyens des pays énumérés ci-dessous sont exemptés de la règle des 6 mois et peuvent avoir un passeport avec une VALIDITÉ DE 3 MOIS :</p> <p>Afrique du Sud, Angola, Antigua-et-Barbuda, Antilles, Arabie Saoudite, Argentine, Arménie, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bermudes, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunei, Bulgarie, Birmanie, Canada, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Dominique, République dominicaine, Égypte, Éthiopie, Fidji, Gabon, Géorgie, Grenade, Guatemala, Guinée, Guyane, Haïti, Hong Kong, Inde, Indonésie, Israël, Jamaïque, Kosovo, Le Salvador, Liban, Libye, Macao, Macédoine, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mauritanie, Maurice, Mexique, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Népal, Nicaragua, Nigeria, Pakistan, Palau, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, Roumanie, Russie, Serbie, Seychelles, Sri Lanka, St. Kitts & Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Émirats arabes unis, Uruguay, Ouzbékistan, Vatican (Saint-Siège), Venezuela, Zimbabwe.</p> <p>A NOTER : Depuis le 1er août 2023, la période de validité de l'ESTA pour les détenteurs d'un passeport hongrois est réduite à un an et à une seule utilisation.</p> <p>MISE À JOUR IMPORTANTE : Conformément aux dernières directives des autorités américaines, les détenteurs de passeports hongrois devront jusqu'à nouvel ordre présenter la demande d'un nouvel ESTA à l'embarquement du navire. Au cas où l'ESTA ne serait pas délivré pour quelque raison que ce soit, les passagers devront signer une interruption de voyage afin d'être débarqués avant le retour aux États-Unis, faute de quoi ils pourraient se voir refuser l'embarquement. Les clients titulaires d'un visa B1/B2 pour les États-Unis ne seront pas concernés par cette restriction.</p> <p>Le département de la sécurité intérieure (Department of Homeland Security, Customs and Border Protection) gère le programme ESTA. Nous vous invitons donc à consulter le site Internet du CBP pour obtenir de plus amples informations sur l'ESTA et sur les voyages antérieurs effectués pour le compte d'États soutenant le terrorisme. https://esta.cbp.dhs.gov/</p> <p>Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, celui-ci doit demander un visa B1/B2. De même, les demandeurs qui ont voyagé dans des États soutenant le terrorisme et qui ne sont donc pas éligibles à l'ESTA doivent demander un visa B1/B2.</p> <p>Veuillez noter que les délais d'attente pour le traitement des demandes B1/B2 sont longs : Les demandeurs B1/B2 sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de leur voyage.</p>

ITINÉRAIRE	PROGRAMME DE DISPENSE ESTA	PROGRAMME DE RENONCIATION NON ESTA
<p>HIVER 2024/25</p> <p>ÉTATS-UNIS, JAMAÏQUE, ÎLES CAYMANS, MEXIQUE, BAHAMAS, ÉTATS- UNIS</p> <p>ÉTATS-UNIS, JAMAÏQUE, ÎLES CAYMANS, MEXIQUE, BAHAMAS, ÉTATS- UNIS</p> <p>ÉTATS-UNIS, JAMAÏQUE, ÎLES CAYMANS, MEXIQUE, BAHAMAS, ÉTATS- UNIS</p> <p>ÉTATS-UNIS, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, PUERTO RICO, BAHAMAS, ÉTATS- UNIS</p>	<p>INFORMATION APPLICABLE UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE</p> <p>PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS + ESTA (lié au numéro de passeport) ou un visa américain (à double ou multiple entrée) si nécessaire au lieu de l'ESTA. https://esta.cbp.dhs.gov/esta</p> <p>Selon les services d'immigration américains, tous les passagers éligibles à l'ESTA qui se sont rendus à Cuba à partir du 12 janvier 2021 ne peuvent pas se rendre aux États-Unis avec l'ESTA et doivent demander un VISA américain auprès d'une ambassade ou d'un consulat. Cette restriction de voyage s'applique également à tous ceux qui ont la double nationalité d'un pays VWP et de Cuba au moment où ils font leur demande d'ESTA.</p> <p>UN CONTROLE STRICT SERA EFFECTUE A L'ARRIVÉE AUX ÉTATS-UNIS Les passagers ayant visité l'île avant le 12 janvier 2021 ne sont pas concernés par cette mesure.</p> <p>Pour tous les autres ports de croisière : Aucun autre visa requis. Le permis de séjour en cours de renouvellement n'est pas considéré comme valide.</p> <p>PAYS SOUMIS À L'ESTA : Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Brunei, Chili, Corée du Sud*, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie*, Finlande, France, Grèce*, Hongrie*, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie*, Liechtenstein, Lituanie*, Luxembourg, Malte*, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque*, Saint-Marin, Singapour, Slovaquie, Slovénie*, Suède, Suisse, Taiwan**, Royaume-Uni.</p> <p>*Il faut avoir un passeport électronique. **Il faut être en possession d'un passeport électronique, et d'un numéro d'identification national.</p> <p>A NOTER : Depuis le 1er août 2023, la période de validité de l'ESTA pour les détenteurs d'un passeport hongrois est réduite à un an et à une seule utilisation.</p> <p>MISE À JOUR IMPORTANTE : Conformément aux dernières directives des autorités américaines, les détenteurs de passeports hongrois devront jusqu'à nouvel ordre présenter la demande d'un nouvel ESTA à l'embarquement du navire. Au cas où l'ESTA ne serait pas délivré pour quelque raison que ce soit, les passagers devront signer une interruption de voyage afin d'être débarqués avant le retour aux États-Unis, faute de quoi ils pourraient se voir refuser l'embarquement. Les clients titulaires d'un visa B1/B2 pour les États-Unis ne seront pas concernés par cette restriction.</p> <p>Le département de la sécurité intérieure (Department of Homeland Security, Customs and Border Protection) gère le programme ESTA. Nous vous invitons donc à consulter le site Internet du CBP pour obtenir de plus amples informations sur l'ESTA et sur les voyages antérieurs effectués pour le compte d'États soutenant le terrorisme. https://esta.cbp.dhs.gov/</p> <p>Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, celui-ci doit demander un visa B1/B2. De même, les demandeurs qui ont voyagé dans des États soutenant le terrorisme et qui ne sont donc pas éligibles à l'ESTA doivent demander un visa B1/B2.</p> <p>Veuillez noter que les délais d'attente pour le traitement des demandes B1/B2 sont longs : Les demandeurs B1/B2 sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de leur voyage.</p>	<p>INFORMATION APPLICABLE UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE</p> <p>- PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 ou 6 MOIS + VISA POUR LES ÉTATS-UNIS (selon les exigences américaines, entrées double ou multiples).</p> <p>Pour tous les autres ports de croisière : Aucun autre visa requis.</p> <p>Les citoyens des pays énumérés ci-dessous sont exemptés de la règle des 6 mois et peuvent avoir un passeport avec une VALIDITÉ DE 3 MOIS :</p> <p>Afrique du Sud, Angola, Antigua-et-Barbuda, Antilles, Arabie Saoudite, Argentine, Arménie, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bermudes, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunei, Bulgarie, Birmanie, Canada, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Dominique, République dominicaine, Égypte, Éthiopie, Fidji, Gabon, Géorgie, Grenade, Guatemala, Guinée, Guyane, Haïti, Hong Kong, Inde, Indonésie, Israël, Jamaïque, Kosovo, Le Salvador, Liban, Libye, Macao, Macédoine, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mauritanie, Maurice, Mexique, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Népal, Nicaragua, Nigéria, Pakistan, Palau, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, Roumanie, Russie, Serbie, Seychelles, Sri Lanka, St. Kitts & Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Émirats arabes unis, Uruguay, Ouzbékistan, Vatican (Saint-Siège), Venezuela, Zimbabwe.</p> <p>A NOTER : Depuis le 1er août 2023, la période de validité de l'ESTA pour les détenteurs d'un passeport hongrois est réduite à un an et à une seule utilisation.</p> <p>MISE À JOUR IMPORTANTE : Conformément aux dernières directives des autorités américaines, les détenteurs de passeports hongrois devront jusqu'à nouvel ordre présenter la demande d'un nouvel ESTA à l'embarquement du navire. Au cas où l'ESTA ne serait pas délivré pour quelque raison que ce soit, les passagers devront signer une interruption de voyage afin d'être débarqués avant le retour aux États-Unis, faute de quoi ils pourraient se voir refuser l'embarquement. Les clients titulaires d'un visa B1/B2 pour les États-Unis ne seront pas concernés par cette restriction.</p> <p>Le département de la sécurité intérieure (Department of Homeland Security, Customs and Border Protection) gère le programme ESTA. Nous vous invitons donc à consulter le site Internet du CBP pour obtenir de plus amples informations sur l'ESTA et sur les voyages antérieurs effectués pour le compte d'États soutenant le terrorisme. https://esta.cbp.dhs.gov/</p> <p>Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, celui-ci doit demander un visa B1/B2. De même, les demandeurs qui ont voyagé dans des États soutenant le terrorisme et qui ne sont donc pas éligibles à l'ESTA doivent demander un visa B1/B2.</p> <p>Veuillez noter que les délais d'attente pour le traitement des demandes B1/B2 sont longs : Les demandeurs B1/B2 sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de leur voyage.</p>

ITINÉRAIRE	PROGRAMME DE DISPENSE ESTA	PROGRAMME DE RENONCIATION <u>NON</u> ESTA
<p>HIVER 2024/25</p> <p>ÉTATS-UNIS, BAHAMAS, PUERTO RICO, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, ÉTATS-UNIS</p> <p>ÉTATS-UNIS, MEXIQUE, HONDURAS, BAHAMAS, ÉTATS- UNIS</p> <p>ÉTATS-UNIS, BAHAMAS, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, PUERTO RICO, BAHAMAS, ÉTATS- UNIS</p> <p>ÉTATS-UNIS, BAHAMAS, MEXIQUE, BELIZE, MEXIQUE, ÉTATS-UNIS</p> <p>ÉTATS-UNIS, BELIZE, MEXIQUE, NASSAU, ÉTATS-UNIS</p> <p>ÉTATS-UNIS, MEXIQUE, BAHAMAS, ÉTATS-UNIS</p>	<p>INFORMATION APPLICABLE UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE</p> <p>PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS + ESTA (lié au numéro de passeport) ou un visa américain (à double ou multiple entrée) si nécessaire au lieu de l'ESTA. https://esta.cbp.dhs.gov/esta</p> <p>Selon les services d'immigration américains, tous les passagers éligibles à l'ESTA qui se sont rendus à Cuba à partir du 12 janvier 2021 ne peuvent pas se rendre aux États-Unis avec l'ESTA et doivent demander un VISA américain auprès d'une ambassade ou d'un consulat. Cette restriction de voyage s'applique également à tous ceux qui ont la double nationalité d'un pays VWP et de Cuba au moment où ils font leur demande d'ESTA.</p> <p>UN CONTROLE STRICT SERA EFFECTUE A L'ARRIVÉE AUX ÉTATS-UNIS Les passagers ayant visité l'île avant le 12 janvier 2021 ne sont pas concernés par cette mesure.</p> <p>Pour tous les autres ports de croisière : Aucun autre visa requis. Le permis de séjour en cours de renouvellement n'est pas considéré comme valide.</p> <p>PAYS SOUMIS À L'ESTA : Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Brunei, Chili, Corée du Sud*, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie*, Finlande, France, Grèce*, Hongrie*, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie*, Liechtenstein, Lituanie*, Luxembourg, Malte*, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque*, Saint-Marin, Singapour, Slovaquie, Slovénie*, Suède, Suisse, Taiwan**, Royaume-Uni.</p> <p>*Il faut avoir un passeport électronique. **Il faut être en possession d'un passeport électronique, et d'un numéro d'identification national.</p> <p>A NOTER : Depuis le 1er août 2023, la période de validité de l'ESTA pour les détenteurs d'un passeport hongrois est réduite à un an et à une seule utilisation.</p> <p>MISE À JOUR IMPORTANTE : Conformément aux dernières directives des autorités américaines, les détenteurs de passeports hongrois devront jusqu'à nouvel ordre présenter la demande d'un nouvel ESTA à l'embarquement du navire. Au cas où l'ESTA ne serait pas délivré pour quelque raison que ce soit, les passagers devront signer une interruption de voyage afin d'être débarqués avant le retour aux États-Unis, faute de quoi ils pourraient se voir refuser l'embarquement. Les clients titulaires d'un visa B1/B2 pour les États-Unis ne seront pas concernés par cette restriction.</p> <p>Le département de la sécurité intérieure (Department of Homeland Security, Customs and Border Protection) gère le programme ESTA. Nous vous invitons donc à consulter le site Internet du CBP pour obtenir de plus amples informations sur l'ESTA et sur les voyages antérieurs effectués pour le compte d'États soutenant le terrorisme. https://esta.cbp.dhs.gov/</p> <p>Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, celui-ci doit demander un visa B1/B2. De même, les demandeurs qui ont voyagé dans des États soutenant le terrorisme et qui ne sont donc pas éligibles à l'ESTA doivent demander un visa B1/B2.</p> <p>Veillez noter que les délais d'attente pour le traitement des demandes B1/B2 sont longs : Les demandeurs B1/B2 sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de leur voyage.</p>	<p>INFORMATION APPLICABLE UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE</p> <p>- PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 ou 6 MOIS + VISA POUR LES ÉTATS-UNIS (selon les exigences américaines, entrées double ou multiples).</p> <p>Pour tous les autres ports de croisière : Aucun autre visa requis.</p> <p>Les citoyens des pays énumérés ci-dessous sont exemptés de la règle des 6 mois et peuvent avoir un passeport avec une VALIDITÉ DE 3 MOIS :</p> <p>Afrique du Sud, Angola, Antigua-et-Barbuda, Antilles, Arabie Saoudite, Argentine, Arménie, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bermudes, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunei, Bulgarie, Birmanie, Canada, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Dominique, République dominicaine, Égypte, Éthiopie, Fidji, Gabon, Géorgie, Grenade, Guatemala, Guinée, Guyane, Haïti, Hong Kong, Inde, Indonésie, Israël, Jamaïque, Kosovo, Le Salvador, Liban, Libye, Macao, Macédoine, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mauritanie, Maurice, Mexique, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Népal, Nicaragua, Nigeria, Pakistan, Palau, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, Roumanie, Russie, Serbie, Seychelles, Sri Lanka, St. Kitts & Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Émirats arabes unis, Uruguay, Ouzbékistan, Vatican (Saint-Siège), Venezuela, Zimbabwe.</p> <p>A NOTER : Depuis le 1er août 2023, la période de validité de l'ESTA pour les détenteurs d'un passeport hongrois est réduite à un an et à une seule utilisation.</p> <p>MISE À JOUR IMPORTANTE : Conformément aux dernières directives des autorités américaines, les détenteurs de passeports hongrois devront jusqu'à nouvel ordre présenter la demande d'un nouvel ESTA à l'embarquement du navire. Au cas où l'ESTA ne serait pas délivré pour quelque raison que ce soit, les passagers devront signer une interruption de voyage afin d'être débarqués avant le retour aux États-Unis, faute de quoi ils pourraient se voir refuser l'embarquement. Les clients titulaires d'un visa B1/B2 pour les États-Unis ne seront pas concernés par cette restriction.</p> <p>Le département de la sécurité intérieure (Department of Homeland Security, Customs and Border Protection) gère le programme ESTA. Nous vous invitons donc à consulter le site Internet du CBP pour obtenir de plus amples informations sur l'ESTA et sur les voyages antérieurs effectués pour le compte d'États soutenant le terrorisme. https://esta.cbp.dhs.gov/</p> <p>Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, celui-ci doit demander un visa B1/B2. De même, les demandeurs qui ont voyagé dans des États soutenant le terrorisme et qui ne sont donc pas éligibles à l'ESTA doivent demander un visa B1/B2.</p> <p>Veillez noter que les délais d'attente pour le traitement des demandes B1/B2 sont longs : Les demandeurs B1/B2 sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de leur voyage.</p>

ITINÉRAIRE	PROGRAMME DE DISPENSE ESTA	PROGRAMME DE RENONCIATION <u>NON</u> ESTA
<p>HIVER 2024/25</p> <p>ÉTATS-UNIS, BAHAMAS, ÉTATS- UNIS</p> <p>ÉTATS-UNIS, BAHAMAS, ÉTATS- UNIS</p> <p>ÉTATS-UNIS, BAHAMAS, MEXIQUE, ÉTATS- UNIS</p> <p>ÉTATS-UNIS, BAHAMAS, ÉTATS- UNIS</p> <p>ÉTATS-UNIS, BAHAMAS, MEXIQUE, ÉTATS- UNIS</p> <p>ÉTATS-UNIS, BAHAMAS, HONDURAS, MEXIQUE, ÉTATS- UNIS</p>	<p>INFORMATION APPLICABLE UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE</p> <p>PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS + ESTA (lié au numéro de passeport) ou un visa américain (à double ou multiple entrée) si nécessaire au lieu de l'ESTA. https://esta.cbp.dhs.gov/esta</p> <p>Selon les services d'immigration américains, tous les passagers éligibles à l'ESTA qui se sont rendus à Cuba à partir du 12 janvier 2021 ne peuvent pas se rendre aux États-Unis avec l'ESTA et doivent demander un VISA américain auprès d'une ambassade ou d'un consulat. Cette restriction de voyage s'applique également à tous ceux qui ont la double nationalité d'un pays VWP et de Cuba au moment où ils font leur demande d'ESTA.</p> <p>UN CONTROLE STRICT SERA EFFECTUE A L'ARRIVÉE AUX ÉTATS-UNIS Les passagers ayant visité l'île avant le 12 janvier 2021 ne sont pas concernés par cette mesure.</p> <p>Pour tous les autres ports de croisière : Aucun autre visa requis. Le permis de séjour en cours de renouvellement n'est pas considéré comme valide.</p> <p>PAYS SOUMIS À L'ESTA : Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Brunei, Chili, Corée du Sud*, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie*, Finlande, France, Grèce*, Hongrie*, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie*, Liechtenstein, Lituanie*, Luxembourg, Malte*, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque*, Saint-Marin, Singapour, Slovaquie, Slovénie*, Suède, Suisse, Taiwan**, Royaume-Uni.</p> <p>*Il faut avoir un passeport électronique. **Il faut être en possession d'un passeport électronique, et d'un numéro d'identification national.</p> <p>A NOTER : Depuis le 1er août 2023, la période de validité de l'ESTA pour les détenteurs d'un passeport hongrois est réduite à un an et à une seule utilisation.</p> <p>MISE À JOUR IMPORTANTE : Conformément aux dernières directives des autorités américaines, les détenteurs de passeports hongrois devront jusqu'à nouvel ordre présenter la demande d'un nouvel ESTA à l'embarquement du navire. Au cas où l'ESTA ne serait pas délivré pour quelque raison que ce soit, les passagers devront signer une interruption de voyage afin d'être débarqués avant le retour aux États-Unis, faute de quoi ils pourraient se voir refuser l'embarquement. Les clients titulaires d'un visa B1/B2 pour les États-Unis ne seront pas concernés par cette restriction.</p> <p>Le département de la sécurité intérieure (Department of Homeland Security, Customs and Border Protection) gère le programme ESTA. Nous vous invitons donc à consulter le site Internet du CBP pour obtenir de plus amples informations sur l'ESTA et sur les voyages antérieurs effectués pour le compte d'États soutenant le terrorisme. https://esta.cbp.dhs.gov/</p> <p>Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, celui-ci doit demander un visa B1/B2. De même, les demandeurs qui ont voyagé dans des États soutenant le terrorisme et qui ne sont donc pas éligibles à l'ESTA doivent demander un visa B1/B2.</p> <p>Veuillez noter que les délais d'attente pour le traitement des demandes B1/B2 sont longs : Les demandeurs B1/B2 sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de leur voyage.</p>	<p>INFORMATION APPLICABLE UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE</p> <p>- PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 ou 6 MOIS + VISA POUR LES ÉTATS-UNIS (selon les exigences américaines, entrées double ou multiples).</p> <p>Pour tous les autres ports de croisière : Aucun autre visa requis.</p> <p>Les citoyens des pays énumérés ci-dessous sont exemptés de la règle des 6 mois et peuvent avoir un passeport avec une VALIDITÉ DE 3 MOIS :</p> <p>Afrique du Sud, Angola, Antigua-et-Barbuda, Antilles, Arabie Saoudite, Argentine, Arménie, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bermudes, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunei, Bulgarie, Birmanie, Canada, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Dominique, République dominicaine, Égypte, Éthiopie, Fidji, Gabon, Géorgie, Grenade, Guatemala, Guinée, Guyane, Haïti, Hong Kong, Inde, Indonésie, Israël, Jamaïque, Kosovo, Le Salvador, Liban, Libye, Macao, Macédoine, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mauritanie, Maurice, Mexique, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Népal, Nicaragua, Nigeria, Pakistan, Palau, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, Roumanie, Russie, Serbie, Seychelles, Sri Lanka, St. Kitts & Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Émirats arabes unis, Uruguay, Ouzbékistan, Vatican (Saint-Siège), Venezuela, Zimbabwe.</p> <p>A NOTER : Depuis le 1er août 2023, la période de validité de l'ESTA pour les détenteurs d'un passeport hongrois est réduite à un an et à une seule utilisation.</p> <p>MISE À JOUR IMPORTANTE : Conformément aux dernières directives des autorités américaines, les détenteurs de passeports hongrois devront jusqu'à nouvel ordre présenter la demande d'un nouvel ESTA à l'embarquement du navire. Au cas où l'ESTA ne serait pas délivré pour quelque raison que ce soit, les passagers devront signer une interruption de voyage afin d'être débarqués avant le retour aux États-Unis, faute de quoi ils pourraient se voir refuser l'embarquement. Les clients titulaires d'un visa B1/B2 pour les États-Unis ne seront pas concernés par cette restriction.</p> <p>Le département de la sécurité intérieure (Department of Homeland Security, Customs and Border Protection) gère le programme ESTA. Nous vous invitons donc à consulter le site Internet du CBP pour obtenir de plus amples informations sur l'ESTA et sur les voyages antérieurs effectués pour le compte d'États soutenant le terrorisme. https://esta.cbp.dhs.gov/</p> <p>Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, celui-ci doit demander un visa B1/B2. De même, les demandeurs qui ont voyagé dans des États soutenant le terrorisme et qui ne sont donc pas éligibles à l'ESTA doivent demander un visa B1/B2.</p> <p>Veuillez noter que les délais d'attente pour le traitement des demandes B1/B2 sont longs : Les demandeurs B1/B2 sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de leur voyage.</p>